

# Pèlerinage à Auschwitz

par Claude-Frédéric LEVY



de bouques. A l'origine toutes les baraques étaient en bois ; plus tard, on a construit en briques pour les femmes. Le camp était divisé en plusieurs sections : les juifs, les tziganes, les hongrois, l'« hôpital », le bloc des punitions, le bloc d'expériences. Au fond les quatre crématoires qui brûlaient 6 à 10.000 cadavres par jour. A la fin ils ne suffirent plus ; on incinéra les corps dans une fosse.

## Un monument sur les ruines

Dans les baraques, des sortes de niches où l'on dormait à six, parfois à dix à même le bois et le ciment. La chambre du kapo, criminel de droit commun chargé de la surveillance du bloc avec droit de vie et de mort sur ses occupants. Les lavabos, ouverts en plein vent, où l'on avait à peine quelques minutes pour cueillir de rares gouttes d'eau, les crématoires qui ne sont plus que ruines. Le premier a été détruit par les Allemands, les trois autres par les Polonais, lors de l'avance russe. Sur l'emplacement du premier four, deux trépieds de fer entretiennent une flamme perpétuelle. Un peu plus bas une stèle est érigée à la mémoire des morts dont le martyre est évoqué en polonais, en hébreu et en yiddish. A droite près d'un petit bois une grande fosse rectangulaire recouverte d'un sautoir de neige. C'est ici qu'on brûlait les corps quand les fours ne suffisaient plus. Des fragments d'os sont mêlés à la terre.

## Le seul message

Quatre millions d'hommes, de femmes et d'enfants sont morts ici, Henry Jouy, Président du Conseil Général de la Seine mésestime à la terre d'Auschwitz la terre de Drancy, de Romainville, du Mont Valérien.



Enfants polonais



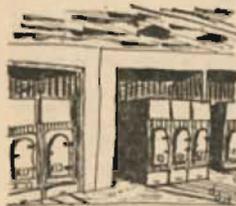
Je pense qu'il est juste d'exprimer ainsi l'indissociable solidarité entre tous ces souffrants ; entre toutes les souffrances qui naissent de la guerre. Gazés de Birkenau, martyrs de Buchenwald, Mathausen et autres camps d'extermination, atomisés d'Hiroshima ou paysans brûlés au napalm, tous ont succombé au même mal.

## Une entreprise rentable

Le lendemain nous visitons Auschwitz ; un alignement de bâtisses de trois étages le dernier était ouvert entre le mur et le toit qui servaient autrefois d'écurie. Sur le porche une inscription « Arbeit macht frei ». A l'autre extrémité, le four crématoire. Ici est aménagé le musée. Sur toute la hauteur d'un mur de 20 m. de long une sorte de mosaïque : les photos d'identité des déportés. Des papiers et des souvenirs trouvés sur eux. La cour réclame d'un restaurant belge, des portraits de femmes et d'enfants ; plus loin, nous trouvons des hochets, des petits soldes, des brassières. Des montages de valises, de broches, de parapluies ; sur toute la longueur d'une salle une corbeille remplie de fourchettes qui s'élevaient sur une hauteur de près de 60 cm. ; une autre plei-

A la fin de janvier, une large délégation française a participé à un pèlerinage à Auschwitz, pour le 10<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp. M<sup>rs</sup> Claude-Frédéric LEVY, membre du Bureau National du M.R.A.P., représentait notre Mouvement dans cette délégation. Il donne, ci-dessous ses impressions. Les illustrations sont de notre amie Denise DECOURDEMANCHE, membre du Bureau National du M.R.A.P., qui participait également au pèlerinage.

C'EST ICI... Une gare de pierres grises, des wagons en attente, un nom placardé au haut d'une passerelle « Oswiecim ». Diffusées par un haut-parleur, des voix d'enfants modulent un chant, lent et grave comme une prière. De grands cars nous attendent. Quelqu'un murmure : « Ils arrivaient autrement ». Nous roulons à travers une plaine uniforme, plantée de loin en loin de quelques bouquets d'arbres. De minces poches de neige se figent sous le ciel bleu. A notre gauche un chenal pro-



Les fours crématoires

fond charrie des eaux jaunâtres. Ce sont les déportés qui ont creusé ce canal. De leur temps, tout n'était que marécage. Nous nous arrêtons devant un bâtiment de briques sombres ;

## CRIME ANTISEMITE AU CAIRE

CONDAMNÉS à mort le 27 janvier par le tribunal militaire du Caire, deux juifs, le Dr Moussa Liéto Marzouk, âgé de 29 ans, et Samuel Mazar, 36 ans, instituteur, ont été pendus le 31 janvier à l'aube.

Cette nouvelle a provoqué, dans le monde entier, une vive émotion. Le Dr Marzouk et Samuel Mazar avaient été accusés, avec onze autres juifs, de conspiration contre l'Etat et le gouvernement égyptiens.

Au cours du procès, commenté le 11 décembre, tous les inculpés avaient proclamé leur innocence et plaidé non-coupables. La police, affirmèrent-ils, leur avait fait subir de terribles tortures pour leur arracher des aveux. L'un d'eux succomba sous ces tortures. Un autre, Max Bennet, se suicida pour y échapper.

Des assassinats s'inscrivent dans le cadre de la répression qui frappe aujourd'hui l'ensemble du peuple égyptien. Les campagnes antisémites déclenchées dans la presse égyptienne à l'occasion du procès des treize juifs montrent qu'il s'agit d'une diversion destinée à affaiblir et détourner le mouvement d'opposition que

## LA VI DU M.R.A.P. LA VIE DU M.R.A.P. LA VIE DU M.R.A.P.

### Pour une large diffusion de la Carte d'Ami 1955

LE M.R.A.P. continue sa lutte, commencée il y a 6 ans, contre tous les aspects du racisme et de l'antisémitisme, contre tout danger d'une nouvelle guerre. Son journal « Droit et Liberté » stigmatise les attaques antisémites et racistes des anciens collabos, coupables de la déportation de dizaines de milliers d'innocents vers les camps d'extermination, collabos libérés récemment et qui ont repris leur sale besogne.

Le M.R.A.P. reste fidèle à son idéal de paix et de négociation entre les peuples et développe dans le milieu antiraciste l'action contre les accords de Londres et de Paris et contre la reconstitution de la nouvelle Wehrmacht qui serait cette fois plus dangereuse encore parce que dotée d'armes atomiques. Partout où se manifeste le juste combat contre la haine entre les citoyens, pour la justice et l'égalité des hommes sans distinction de race, contre la guerre et pour la paix, le M.R.A.P. est présent et prend une part active à ce combat.

C'est notre Mouvement a besoin pour améliorer encore son activité et pour renforcer la position des antiracistes, c'est l'aide matérielle, indispensable pour son bon fonctionnement.

- Comme chaque année, nous venons d'éditer notre « Carte d'Ami 1955 ». Nous avons pensé bien faire en présentant des cartes d'amis-bienfaiteurs (pour des dons dépassant 5000 frs), des cartes d'amis-donneurs (pour des dons jusqu'à 5000 frs) et des cartes d'amis au prix de 50 frs. Il s'agit maintenant de placer ces cartes auprès des amis de notre Mouvement, auprès de tous les antiracistes. A cet effet il est indispensable que nos amis et militants s'en saisissent et les placent dans leur entourage. Va le grand crédit dont jouit notre Mouvement auprès des couches les plus larges de la popula-

### Contre les accords de Paris

Tous les militants du M.R.A.P. sont mobilisés dans la lutte contre les accords de Paris, dont la ratification définitive consacrerait le réarmement allemand, et aggraverait considérablement les dangers du racisme et de l'antisémitisme.

### Des sénateurs nous répondent

Le M.R.A.P. a adressé à l'ensemble des sénateurs la résolution qu'il avait adoptée au lendemain du vote de l'Assemblée Nationale sur les accords de Paris. Plusieurs réponses lui sont d'ores et déjà parvenues. M. Léo HAJON (Seine) expose, en ces termes, sa position : « J'ai toujours considéré que le réarmement d'une Allemagne divisée comporte de graves périls et qu'il ne devait y être procédé qu'en cas d'échec d'une tentative loyale et sérieuse pour l'entente entre l'Est et l'Ouest. Il faut donc, selon moi, négocier d'abord en vue d'un arrangement sur l'Allemagne, et non dans le sens du réarmement... M. Henri BARRE (Seine), par contre, annonce qu'il votera en faveur des accords de Paris. Mais sa longue lettre, faite de violentes imprécations antisémitiques, ne dit pas un mot des dangers qui résulteraient pour la France et pour la paix, d'une reconstitution de la Wehrmacht. MM. Georges PERNOT (Doubs), Marcel LEMAITRE (Marne), Edmond MICHELET (Seine) déclarent ne pas pouvoir se prononcer. MM. Jean BERTAUD (Seine) et Henri BORGEAUD ne font aucune allusion dans leur lettre, au problème qui leur était posé.

C'est dire que les lettres et les délégations doivent se multiplier pour attirer plus encore l'attention des sénateurs sur les dangers des accords qui leur sont soumis et leur faire connaître l'opposition des antiracistes à tout réarmement des bourreaux nazis.

## Violences racistes en Afrique du Sud

# Le gouvernement Strijdom procède à la "concentration" des noirs

LES événements qui se déroulent actuellement en Afrique du Sud rappellent irrésistiblement les pires atrocités commises par les nazis pendant la dernière guerre mondiale.

Sous prétexte d'assainir certains quartiers surpeuplés de Johannesburg ou de Capetown, le gouvernement nationaliste de l'Union Sud Africaine a ordonné le « déplacement » de centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants de couleur.

Cette nouvelle « Umsiedlung » se fait dans les mêmes conditions que celles ordonnées par Hitler, c'est-à-dire que ces hommes sont transportés de force dans des conditions inhumaines en des endroits où rien n'existe pour les accueillir.

La, on les parque, dans le meilleur cas, dans des camps de toile, sous la surveillance de policiers chargés de les empêcher de sortir.

Ces hommes et femmes n'ont commis aucun crime, si ce n'est celui d'être nés avec une peau noire ou brune.

Ce racisme barbare est l'œuvre d'un gouvernement qui par ailleurs se dit « chrétien et occidental » et dont les représentants à l'O.N.U. ne manquent pas une occasion pour invoquer les principes de liberté et de démocratie inscrits dans la Charte.

Malgré la flagrance de ces crimes racistes, même les plus chauds alliés de ce gouvernement ont été obligés d'adopter un blâme prononcé à la majorité par l'Assemblée générale de l'O.N.U. contre les dirigeants sud-africains.

## Racisme et antisémitisme

Mais le gouvernement continue de violer la Charte de l'O.

actions de résistance contre les pratiques inhumaines qui souillent la réputation universelle. Pour compléter le tableau, citons une déclaration de M. Strijdom, premier ministre, faite à Pretoria la veille de l'ouverture de la Conférence du Commonwealth à Londres.

« Le système judéo-britannique se nommant « démocratie libérale » est le crime le plus abominable contre le peuple », a-t-il déclaré notamment.

Nouvelle confirmation s'il en était besoin de la liaison indissoluble qui existe entre l'antisémitisme et les autres formes du racisme.

La politique d'apartheid (ségrégation raciale) de M. Strijdom et de sa clique part de quelques données démographiques bien simples :

Les blancs ne constituent qu'une faible minorité de la population totale : 2.250.000 blancs pour 6.750.000 noirs, 750.000 musulmans et 250.000 indiens.

Pour maintenir la « suprématie » de cette minorité blanche, aucun moyen, aussi barbare soit-il, n'est négligé.

Chaque année, au moins 30.000 enfants de couleur restent sans instruction aucune.

Pour circuler d'une ville à l'autre, les noirs doivent solliciter une autorisation spéciale.

Leurs droits politiques sont pratiquement inexistantes.

Ils sont « représentés » au Parlement par des sénateurs blancs, en fait délégués par le gouvernement.

## La résistance

Mais la lutte, menée par les peuples colonisés pour leur liberté, en Afrique et en Asie, a trouvé un écho profond parmi la masse des indigènes.

De partout on annonce des

## La réponse qui s'imposait...



Un exemple, entre mille autres, des discriminations raciales aux Etats-Unis : la grande chanteuse Lena Horne (ci-dessus) avait un contrat à Miami. Lorsque'elle arriva dans cette ville, le directeur de l'hôtel où elle avait loué une chambre lui en refusa l'entrée parce qu'elle a la peau brune. Lena Horne a immédiatement rompu son contrat et est repartie. Tous les antiracistes approuveront cette attitude pleine de dignité.

# Ce que j'ai vu en Algérie

(Suite de la page 1)

racistes n'étaient pas des Américains ni des nazis, mais des Français, mes compatriotes.

Les sobriquets racistes les plus répandus là-bas, pour désigner les indigènes, sont rotoms et melons. Ce dernier sarcasme qui vise plus particulièrement les fellahs a pour origine l'extrême maigreur de ce peuple sous-alimenté ; à l'indigène on peut compter les côtes, comme à un melon. C'est dire que le colon français, non content d'affamer le musulman, le raille et le baffouille sur sa famine elle-même, comme naguère les nazis stigmatisaient la saleté des esclaves privés d'eau et d'hygiène qu'ils avaient mission de dégrader jusqu'à la mort.

La plus horrible plaisanterie que je connaisse à ce sujet est celle-ci, concernant le bombardement de l'Aurès au napalm : « On va avoir de la confiture de melons ». Elle faisait fiévreux, lors de mon dernier passage en

décembre 1954, chez les Français chics. La même ignominie à intention humoristique se révèle dans les noms dont la police occupante, dans la villa des Oliviers (véritable jardin des supplices) baptise ses techniques d'aveux spontanés. La ceinture serrée au bas de la cage thoracique jusqu'à la syncope s'appelle « couscous roulé simple » et celle qui raffine le même supplice par l'électricité et le couscous roulé par diffa. C'est bien la fêchelon le plus bas du fascisme, l'insulte raciste ajoutée à la torture.

Car c'était au nom de tous les Français, donc en mon nom aussi, que cela se passait, que cela pouvait se faire.

Et j'ai pleuré.

## La trame raciste de la vie

Sans s'arrêter à ces cas extrêmes on peut souligner avec force, et avec d'autant plus de force que cela fait saigner le cœur quand on est Français et fier de l'être, que le racisme le plus bas, le plus imbécile et le plus abject est le fait courant, répandu et partagé de des milliers de Français vivant en Algérie comme gros et petits colons, employés, fonctionnaires, bureaucrates, et dont la très grande majorité, j'en suis sûr, serait pourtant incapable de torturer eux-mêmes au moyen du couscous roulé simple ou pour diffa, et disparaître dans l'ensemble les camps de mort des nazis et sans doute le lynchage des noirs aux Etats-Unis. Il n'empêche que ce sont les mêmes gens qui se lèvent sur les cuisines à l'audition du égaré sur la confiture de melons, les mêmes qui disent à ces sales bécotes, ces fignants, ces saute-reilles, cette race dégénérée et qui trouveraient scandaleux qu'on donnât des allocations familiales aux habitants des bidonvilles et car ces gens-là ont tellement d'enfants, n'est-ce pas, vous voudriez encore qu'on les encourage ? ...

Ce sont les réflexions que j'ai entendues dix fois chez des gens qui semblaient de braves gens, aimant leur famille, incapables de voler leur prochain ; c'est ainsi qu'ils se faisaient complices de nos assassins, qu'ils assumaient allègrement l'horrible mort lente de milliers de familles indigènes « vêtues de trous, nourries d'ordures » comme dit la Mère Courage, et qu'ils soutenaient, eux, les procès, par leur ignominieuse sottise, les agissements des MM. Borgeaud, Blachette, Maignien et Cie, vampires gorgés des milliards arrachés au travail inhumain des ouvriers et des fellahs algériens.

Quelle honte vous brûle les yeux et vous monte à la gorge quand l'on voit le cauchemar de bidonvilles, véritables camps de mort lente, ou le baigne en plein air du fellah squelettique qui trime sur une charrue des temps néolithiques, et qu'on pense : « Ton drapeau, le drapeau aux trois couleurs dont tout un peuple martyr a sauvé l'honneur pendant les années d'occupation nazie, on l'a planté sur cette hallucination en proclamant : voilà la France ! Et une masse de stupides bourgeois nourris des miettes de l'impérialisme applaudit, se sentent fiers de l'œuvre française, et crachent sur ces ratons, ces melons, ces pelés, ces galeux d'où viendrait tout le mal ! »

L'indignation et l'humiliation me torturaient devant ce spectacle, et au bidonville de « La Décharge Publique » où des centaines de femmes, de vieillards et d'enfants au regard fixe et fou que donne la faim se nourrissent d'ordures (exclusivement) j'ai pensé que j'étais fière de mon pays pendant qu'on l'occupait et l'opprimait, et qu'il m'était réservé d'en avoir honte, moi.

Car c'était au nom de tous les Français, donc en mon nom aussi, que cela se passait, que cela pouvait se faire. Et j'ai pleuré.

## Au nom de la vraie France

Et ce sont les victimes du racisme, ce sont les fils du peuple algérien qui ont séché mes larmes. Ce sont eux qui m'ont dit : — Non, il ne faut pas. Nous autres, nés sur cette terre, Algériens, Arabes, Maures et Kabyles, nous faisons la distinction entre la vraie France et ceux qui parent indument de son beau nom leurs crimes commis en vue du profit maximum. Nous aimons et respectons la France, le pays qui donna au monde la Déclaration des Droits de l'Homme. Celle-là même que, bafoué aujourd'hui l'article 90, nous savons bien que ce ne peut être le même pays qui produit à la fois l'Encyclopédie et le décret Régnier, cette préface au fameux article 90 (1). Nous savons bien que la France et

ces attitudes condescendantes ou méprisantes que des conditions matérielles misérables et sans espoir d'amélioration du fait d'un manque d'instruction et de qualification qui ne leur est d'ailleurs pas imputable. L'Arabie d'Algérie est ainsi marquée d'un stigmate qu'il ne peut effacer. Qu'on l'appelle communément « bicot » ou qu'on le baptise officiellement « citoyen français » il reste le pelé, le galeux qui ne connaît que la loi qui frappe et jamais la loi qui protège.

Comment nous ne sommes plus en 1830 mais en 1955, dans un monde où quelques changements se sont déjà produits et où d'autres s'annoncent... les choses ne peuvent aller qu'en s'aggravant à moins qu'on ne se décide enfin à réagir.

Comment ? D'abord et d'urgence — car le temps presse — en mettant un point final à la discrimination raciale. Cela exige des mesures conjointes. D'une part une campagne persuasive dans les administrations, les services, les entreprises, les écoles, les entreprises, les écoles afin d'y montrer l'injustice et le danger du racisme, et, d'autre part, des sanctions rigoureuses à l'occasion de toutes les manifestations de racisme. La passivité actuelle devant le fléau nous réserve de terribles lendemains, car la grande colère de 9 millions d'êtres humains finira par emporter le racisme mais alors avec les violences aveugles du torrent.

L'intérêt de tous les Algériens voudrait que la plus honnête disparaisse plus vite et de façon plus calme. Mais c'est là la langue de la sagesse... un mot qui n'a pas cours en Algérie !

Paul TUBERT.

F. D'EAUBONNE.

(1) Selon cet article, sciemment contraire à la liberté d'opinion garantie par la Constitution, peut être possible de 2 ans de prison et plus, ou de lourdes amendes, l'Algérien qui a écrit, dit ou exprimé d'une façon quelconque une opinion « mettant en danger l'intégrité du territoire ». Se basant sur ce décret-là, les tribunaux condamnent journellement à des séjours de prison et à des millions d'amendes les Algériens coupables de s'être librement exprimés.